

AVIS

Prorogation du délai de dépôt de candidature relatif à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Réfèrent en prévention des risques professionnels

L'Institut National des Conditions de Vie au Travail (INCVT) proroge le délai de dépôt des candidatures relatif à l'appel à manifestation d'intérêt pour la sélection de **dix (10) Référénts en prévention des risques professionnels** au titre de l'année 2022 jusqu'au 30 novembre 2022.

Sont autorisés à participer à cette manifestation d'intérêt, les candidats de nationalité marocaine répondant aux critères établis dans la fiche de poste téléchargeable via la plateforme numérique (<https://www.plateforme-procedures.incvt.ma>) et conformément à la procédure de sélection pour contractualisation du réfèrent en prévention des risques professionnels accessible sur ladite plateforme.

Les candidats doivent déposer leurs dossiers obligatoirement via une soumission électronique sur la plateforme précitée.

Pour toute information ou besoin d'assistance, prendre contact avec :

- Tel : 05 24 49 22 92 de 9H à 18H00 du Lundi au Vendredi.
- Mail : contact-plateforme@incvt.ma